

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT DE COLLECTE
DES ORDURES MENAGERES
DE L'EST VENDEEN**

Arrondissement
De LA ROCHE SUR YON

SEANCE DU 4 FEVRIER 2025

N° OM04022502
CM/BB

L'an deux mille vingt-cinq, le quatre du mois de février, à 18H30, à la Salle du Petit Lundi, à Saint-Prouant, a eu lieu l'Assemblée Générale du Syndicat de Collecte des Ordures Ménagères de l'Est Vendéen, sous la présidence de Monsieur Christian GUENION, 2^{ème} vice-Président.

Date de convocation : 29/01/2025

Nombre de Conseillers Syndicaux : 36
Nombre de votants : 28

Nombre de présents : 28
Nombre de oui : 29

PRESENTS : Adeline AUBERGER, Anne BIZON, Didier DOLE (suppléant), Jean-Claude MARCHAND, Dominique MARTIN, Emmanuelle MOREAU, Michel VINCENDEAU, Franck JAUD, Christian PELLETIER, Alain SCHMUTZ, Anne ROY, Alain CAREIL, Jean-Michel CHATONIER, Pascal BECOT, Pascal COUSIN, Christian GUENION, Jérôme CARVALHO, Sylvie MARIOT, Nicolas JAUNET, Joël MERCIER, Claude BENETEAU (suppléant), Jean-Louis CORNIERE, Jeannick DEBORDE, Daniel DRAPEAU, Christian DROUULT, Anthony GRIMAUD, Philippe RIPAUD, Emmanuel TESSIER formant la majorité des membres en exercice.

EXCUSES : Lionel GAZEAU, Frédéric PORTRAIT, Damien CRABEL, Daniel MOTTARD, Edwige GODET, Jean-Pierre RATOUIT (pouvoir à NICOLAS JAUNET), Valérie TONARELLI, Héléna MADORRA, Isabelle MOINET, Yannick SOULARD.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Comité Syndical a nommé Monsieur Christian GUENION pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

OBJET : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024

Monsieur le Président s'étant retiré,
Le Comité Syndical, réuni sous la présidence de monsieur Christian GUENION, 2^e vice-Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,
Vote le compte administratif de l'exercice 2024 et arrête ainsi les comptes :

Investissement		
Dépenses	Prévu :	4 638 365,84
	Réalisé :	407 398,05
	Reste à réaliser :	27 117,78
Recettes	Prévu :	4 638 365,84
	Réalisé :	4 620 809,84
	Reste à réaliser :	0,00
Fonctionnement		
Dépenses	Prévu :	7 354 792,50
	Réalisé :	6 238 151,10
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	7 354 792,50
	Réalisé :	7 719 581,80
	Reste à réaliser :	0,00
Investissement :		4 230 967,79
Fonctionnement :		1 481 430,70
Résultat global :		5 712 398,49

Fait et délibéré à Saint-Prouant, les jour, mois et an que dessus.

Signé électroniquement par :
Christian Guenion
Date de signature : 06/02/2025
Qualité : SCOM Est Vendéen - 2eme
Vice-Président

Le Président,

Signé électroniquement par :
Yannick Soulard
Date de signature : 06/02/2025
Qualité : Président du SCOM
Est Vendéen

Yannick SOULARD

Au registre sont les signatures.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance

Christian GUENION